



MARS 2020



1. Par courrier du 6 décembre 2018 adressé à la sous-préfecture de Toul, le maire de Lucey a appelé l'attention sur la constitution d'une décharge sauvage, depuis plusieurs années, au lieu-dit « Prés Rosiers », sur une parcelle appartenant à un habitant du village.

Une réunion portant sur les infractions liées aux déchets s'est tenue en sous-préfecture le 28 mars 2019, en présence de plusieurs communes rencontrant des problématiques diverses de décharges sauvages. Une autre réunion s'y est déroulée le 10 janvier 2020 en présence de Madame la Sous-préfète, du maire de Lucey et du propriétaire de la parcelle visée, à l'issue de la quelle plusieurs décisions ont été prises, acceptées par les 3 participants :

- Le propriétaire procèdera à l'isolation de l'amiante par le biais d'une entreprise spécialisée qui l'orientera, à ses frais, vers une installation de stockage de déchets dangereux,
- La commune prendra en charge l'enlèvement des autres déchets. Elle se rapprochera des services de la CC2T pour réaliser cette opération qui lui sera facturée,
- Le propriétaire des lieux posera une clôture sur son terrain de manière à empêcher de nouveaux dépôts de déchets. Il s'attachera par ailleurs à trouver, dans les meilleurs délais, un usage, une valorisation au dépôt restant constitué de pierres et de terre.

A l'unanimité, le conseil municipal a accepté le devis de 154,00 € présenté par la CC2T pour la prestation qui lui a été demandée.



2. **SOLDE POSITIF POUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

FONCTIONNEMENT – Dépenses :

Légère augmentation de la facture « électrique » et de la dépense liée à l'achat de combustible de chauffage (+ 500 euros sur les deux postes).

Les économies réalisées sur le fleurissement et les travaux réalisés en régie ont permis de baisser de 4 000 euros la somme décaissée.

Malgré la réalisation de travaux de mise aux normes électriques dans les appartements et le traitement des bois de charpente de l'école maternelle, les débours pour l'entretien des bâtiments et de la voirie ont été plus que contenus (5 731 € et 1 965 €).

La facturation des travaux dans les bois ayant été revue par l'ONF, un récapitulatif des rentrées et des débours met en évidence un excédent de la filière voisin de 9 000 € (29 000 € en recettes et 20 000 € en dépenses).

Les coûts de maintenance (photocopieurs, ...) , après avoir baissés de plus de 30 % en 2018, sont maintenant stabilisés (optimisation des contrats).

Les dépenses de personnel restent stables et sont redistribués suite à l'embauche en CDD des 2 ATSEM.

Le versement aux œuvres sociales (CNAS), a été largement « profitable » aux agents.
Pour rappel, l'attribution de compensation reversée à la CC2T a été diminuée de 30 % en 2018 suite à la mise en application du 1^{er} volet du pacte fiscal de la CC2T.

Les subventions aux associations ont été ajustées et ont permis de réduire le montant global de près de 1 000 € par rapport à 2018 et de 3 000 € par rapport au prévisionnel.

FONCTIONNEMENT – Recettes :

L'optimisation de la gestion des concessions du cimetière a permis de faire rentrer dans les caisses communales un total de plus de 10 000 € (2 000 € inscrits au budget prévisionnel).

S'agissant des différentes dotations concernant le Fond de Péréquation des Ressources, la bonne surprise vient de la Dotation de Solidarité Rurale avec un versement de 20 000 € soit près de 7 000 € de plus qu'en 2018.

La recette de 24 809 € correspond au remboursement des frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2018 des 2 communes voisines du RPI (montant global de 84 694 € pour 99 élèves, soit un coût par élève d'environ 855 €).

Le retour de la pleine occupation des logements communaux permet de retrouver une recette de 11 000 €.

FONCTIONNEMENT – Bilan :

Dépenses		Recettes	
Prévues au Budget Prévisionnel	Réalisées	Prévues au Budget Prévisionnel	Réalisées
489 594 €	303 676 €	489 594 €	516 505 €

Résultat de clôture de l'exercice : + 212 829 €

Faits marquants :

La réduction engagée depuis 2 ans des dépenses de fonctionnement concernant les charges générales commence à porter ses fruits puisque l'épargne brute réduite à 30 000 € en 2017 est remontée à 81 000 € en 2019 et l'épargne nette est repassée de 1 000 € en 2017 à **51 000 €** l'an passé.

Devant la baisse régulière des dotations, il serait judicieux de poursuivre cette chasse à la dépense « fonctionnelle » afin de pouvoir mieux financer les futurs investissements ...

INVESTISSEMENT 2019

Les principales dépenses réalisées :

- Remboursement des prêts (capital) : 30 453 €,
- achat de différents matériels (aspirateurs, sono, outillage divers pour le service technique, four et frigo périscolaire, ...) : 7 608 €,
- changement des lampes de rue route de Laneuveville + achat de matériels divers de voirie : 1 614 €,
- solde des travaux à l'école primaire (barrière + prestations diverses) : 3 482 €,
- réfection de la toiture de la salle Jeanne d'Arc : 35 908 €,
- une partie de la troisième tranche des travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation des surfaces du quartier « En Ch'vêrue » : 81 801 €.

Les principales recettes encaissées :

- Excédent d'investissement reporté : 32 554 €,
- taxe d'urbanisme : 8 378 €,
- FCTVA : 26 022 €,
- l'aide du SMGT pour l'équipement du périscolaire : 1 280 €,
- la DETR pour le changement de la chaudière à l'école maternelle : 8 883 €,
- le Fond « Catastrophes Naturelles » pour les travaux réalisés sur la voirie sinistrée lors des orages de 2016 et 2017 : 27 158 €,
- les subventions pour les travaux à l'école primaire : 17 597 € de DETR, 8 799 € de FSIL et 6 719 € des communes du RPI,
- les aides pour le changement de la toiture de la salle Jeanne d'Arc : 8 977 de DETR et 7 481 € de la Région Grand Est,
- les aides du SDE 54 en rapport avec les travaux engagés sur le réseau électrique les années dernières : 7 000 €,
- la récupération de TVA liée aux travaux engagés sur le réseau électrique ERDF les dernières années : 11 104 €,
- les acomptes de subvention correspondants à la 3è tranche de travaux engagés en Chvèrue : 35 765 € de DETR, 27 746 € de DSIL et 40 000 € des amendes de police.

INVESTISSEMENT – Bilan :

Dépenses		Recettes	
Prévues au Budget Prévisionnel	Réalisées	Prévues au Budget Prévisionnel	Réalisées
778 816 €	172 762 €	778 816 €	416 570 €

Résultat de clôture de l'exercice : 243 808 €

Faits marquants :

Programme de travaux prévu au BP ambitieux mais n'a été réalisé que très partiellement (priorité 3è tranche Ch'vèrue + toiture salle Jeanne d'Arc !).

Retour d'aides conséquent.



3. Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars prochain (s'il y a lieu) de 8 h 00 à 18 h 00, en mairie.

A Lucey, il y a lieu d'élire 15 conseillers municipaux parmi lesquels seront désignés ensuite un(e) maire et au maximum 4 adjoint(e)s.

Sont élus au premier tour les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits.

Pour être élu au deuxième tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages.

Pour faire établir une procuration, l'électeur doit se présenter personnellement muni d'une pièce d'identité à la brigade de gendarmerie (de Toul).

Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau de ce dernier, établi lors de la 1ère séance après les élections. Le maire est toujours désigné conseiller communautaire.





« Clap de fin de mandat »

Lundi dernier s'est déroulée l'ultime réunion du Conseil Municipal de cette mandature communale axée principalement sur le bilan de l'année qui vient de s'écouler. Elle avait pour moi un caractère tout-à-fait particulier car elle mettait fin à une carrière de 43 années au service de cette belle commune de Lucey, si chère à mon cœur. J'ai conscience d'y avoir privilégié essentiellement l'intérêt général au service de tous les habitants avec lesquels j'ai toujours souhaité entretenir une parfaite cordialité, un attachement total et sincère. La tâche n'a pas toujours été facile, des erreurs ont pu être commises et je m'en excuse humblement, mais elle a été tellement passionnante que j'ai eu l'ambition de la mener le plus loin possible, encouragé par la confiance que vous n'avez cessé de m'accorder.

Le moment est donc venu pour moi de rentrer dans le rang, sachant par ailleurs que d'autres seront plus qualifiés que moi pour émettre un jugement sur le bilan des réalisations des sept municipalités que j'ai eu l'honneur de présider. C'est l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux avec qui j'ai eu plaisir à travailler (80 personnes environ) que je tiens d'abord à remercier, chacune et chacun avec ses compétences, son dévouement à la cause communale, ses idées et ses actions, ses conseils et, parfois, ses reproches, tout cela directement à l'origine de l'évolution et du développement de notre village.

J'aurai une mention particulière pour les actuels élus, principalement adjoints, qui ont animé un soir chaque semaine les réunions de municipalité, innovation intéressante, génératrice de réflexion constructive, de projets aboutis et partagés, de financements indispensables et renouvelés.

Cette évolution, symbolisée par notre mairie transformée et l'extension raisonnée des nouveaux quartiers, ne peut par contre nous faire oublier la disparition progressive de tous nos commerces, accentuée par la proximité de Toul.

On observera cependant la bonne santé régulièrement constatée de notre secteur associatif, régulièrement régénéré par l'engagement bénéfique des nouveaux habitants rapidement intégrés dans toutes les structures locales : j'ai toujours tenu à être à leurs côtés pour les aider, les encourager et, aujourd'hui encore, je tiens à les féliciter pour avoir su les maintenir en bonne santé, gage d'une excellente ambiance dans ce village où il fait bon vivre.

J'ai toujours eu, par ailleurs, un attachement tout particulier avec le milieu scolaire, lieu privilégié d'une vocation professionnelle qui m'a particulièrement marqué. Sans cesse remises aux normes, nos deux écoles se révèlent aujourd'hui accueillantes, même si des problèmes d'effectifs rejaillissent régulièrement. La fidélité de nos enseignantes est la preuve d'une parfaite intégration que j'ai toujours appréciée tout autant que mes collègues du RPI, eux aussi très motivés.

Quant au personnel communal, administratif et technique dans son ensemble, il a toujours été d'une conscience professionnelle remarquable. Il a su apporter une aide précieuse aux élus quelles que soient les tâches de fonctionnement qui lui ont été confiées. Des liens solides se sont noués entre nous qui m'ont autorisé à les honorer dans leurs démarches, à les soutenir dans leurs missions, à les admirer dans leur comportement et, surtout, à les encourager dans leurs tâches quotidiennes qui réclament souvent une réelle abnégation au bénéfice d'autrui et un relationnel apprécié par la majorité de la population.

Mes sincères remerciements iront enfin à mes proches dont la mansuétude a toujours été sans limites et notamment à mon épouse qui, durant toutes ces années, a su faire preuve d'une totale discrétion, d'une dévotion sans limite, d'une patience eu égard à des horaires pas toujours évidents et des absences répétées relatives à des réunions tardives, souvent programmées à l'extérieur de notre village et ce durant un aussi long mandat. Elle a su être une très bonne collaboratrice bénévole, sachant capter les messages et les informations extérieures depuis notre maison sans jamais s'en plaindre. Elle a su également gérer la location de la salle des fêtes et en dresser fidèlement l'état des lieux. Elle a été longtemps responsable de l'organisation et de l'accueil des dons du sang.

A mes enfants et petits-enfants ensuite, souvent dérangés par le fait que j'ai dû leur imposer mes absences et qui ont su les accepter et m'encourager dans cette belle entreprise, ayant conscience des responsabilités et des conséquences de mon engagement.

J'aurai enfin une pensée amicale pour toute l'équipe appelée à nous succéder à la mairie.

Elle y trouvera une situation saine et des projets déjà engagés qu'il conviendra de mener à terme, au bénéfice de tous les habitants.

Bon courage à tous et belle vie à Lucey et à tous ses habitants !

